



Paris le 7 mai 2012

M. J.M Herrewyn
Directeur Général de Véolia Eau
52 rue d'Anjou
75008 Paris

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT et FO, vous adresse un droit d'alerte social, comme prévue dans l'accord du droit syndical de l'UES Véolia Eau – Gle des Eaux.

En effet le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de diminuer et la négociation annuelle se solde par un échec.

Dans ce contexte de réorganisation qui générera des gains de productivité et dans le même temps des conditions de travail détériorées, les salariés sont en droit de réclamer le partage des richesses produites, avec plus de légitimité que les actionnaires, puisque c'est eux qui les créées.

Pour ce faire, nous vous adressons nos revendications :

- 20 points d'indices en plus pour tous les salariés et l'équivalent en montant pour les cadres se situant en dehors des grilles de rémunération de l'AIE.
- La mise en place d'une prime de résultat pérenne de 500 euros net au minimum, pour tous.
- L'augmentation du régime indemnitaire de 5%.
- Le rétablissement des 10% retirés de la masse de prime variable des cadres.

Dans l'attente de vos propositions de dates de rencontre, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à notre considération distinguée.

Les Délégués Syndicaux Centraux.

Copie : M. Michel Porcel
DRH Véolia Eau